



Confédération Nationale du Travail

CNT Équipement 69

44, rue Burdeau 69001 LYON

Tél : 04 78 27 05 80

mél : ud69@cnt-f.org www.cnt-f.org/

POUR UN SYNDICALISME DE COMBAT, AUTOGESTIONNAIRE ET SOLIDAIRE !

L'essentiel n'est pas de voter mais de lutter !

Le 6 mai 2010, vous serez appelés aux urnes pour élire les « représentants du personnel » au Comité Technique Paritaire (CTP). Comme toujours pour les élections paritaires de la Fonction Publique, la CNT ne présentera pas de candidats et appellera à ne pas voter. Dénoncer ces élections ne va cependant pas de soi à l'heure où la syndicalisation est en recul, où les attaques sur nos conditions de vie et de travail se multiplient. Cela n'éloignerait-il pas encore un peu plus les salariés de l'action collective ? Au contraire !

Ce n'est pas le fait de voter qui nous gêne (nous pratiquons régulièrement le vote à la CNT pour décider ensemble en AG dans le syndicat, la confédération) mais c'est son cadre et sa conséquence obligée : **justifier ce danger du syndicalisme, le paritarisme !**

Un vernis démocratique

« Paritarisme » : le mot sert à désigner la gestion paritaire (autant de représentants du personnel que de l'État). À première vue, cette co-gestion, est une garantie de démocratie et d'égalité, généreusement octroyée par l'État... mais qu'en est-il vraiment ?

Plusieurs accroc à ce vernis démocratique : la non participation des personnels précaires (donc leur exclusion des commissions) qui représentent pourtant environ 15 % des effectifs. (contrairement à une idée reçue la précarité est plus forte dans le public que dans le privé, *rapport Institut Dares*).

- ne participent au 1er tour que les syndicats déjà jugés représentatifs, (représentativité basée essentiellement sur le résultat aux élections, cherchez l'erreur !). Ainsi les autres syndicats souvent plus radicaux doivent attendre un hypothétique 2e tour, qui n'a lieu que s'il y a moins de 50 % de votants au 1er tour... Même leur démarche "démocratique" montre ses limites...

Certes la réforme sur la représentativité syndicale (déjà dans le privé et celle qui va suivre dans le public) aura pour but d'institutionnaliser le système en privilégiant les résultats aux élections de tous les syndicats pour acquérir la représentativité, permettant ainsi au gouvernement de désigner comme illégaux et de réprimer de plus en plus durement les mouvements de luttes qui sortiront de ce cadre délimité.

- Parité ? Les agents ne représentent au bout du compte que 50% des membres de ces commissions. L'État s'accorde généreusement les 50 % restant ! Au nom de quoi, de qui ? Pourquoi devrions-nous partager quoi que ce soit avec ceux qui ont des intérêts résolument contraires aux nôtres et décident de nos vies ? Les décisions sont d'ailleurs souvent liées à des considérations budgétaires qui vont dans le sens contraire de nos besoins.

- Élire équivaut à donner un chèque en blanc aux élus qui échappent au contrôle de la base, car non révocables et sans mandat précis. Nous refusons ce principe.

En aucun cas le paritarisme ne sert l'intérêt des salariés. Ceux qui n'ont rien en commun s'associent autour d'une table pour un semblant de négociation où l'administration a toujours le dernier mot... Les syndicats n'ont qu'un avis consultatif. Ce cadre trompeur, revient en réalité à un simple ajustement ponctuel du système.

Voter utile, c'est voter la grève !



Boycottons la cogestion !

Élection, piège à... quoi ?

Sans remettre en cause leur sincérité, nous pensons que nos camarades des autres confédérations se trompent en empruntant cette voie. Insidieusement, depuis des années, avalant couleuvre sur couleuvre, le système les pousse vers la voie dangereuse du syndicat de service individuel et du clientélisme.

Dans cette optique les syndicats deviennent des “**partenaires sociaux**”, des associés, bien utiles à l’administration pour désamorcer les conflits dans un climat feutré et faire oublier que l’État, féroce exploiteur de l’ensemble des salariés, veut assujettir et casser le service public pour l’intérêt du capital, l’usager devenant un client... (Service qui autogéré par nous tous, n’aurait aucune nécessité de rester étatique).

Ce syndicalisme devient impuissant face aux attaques actuelles contre nos conditions de travail et de vie. L’outil traditionnel de la grève d’un jour devient inefficace dès que l’État le décide : il n’hésite pas alors à piétiner ce système co-gestionnaire ! (décentralisation, réforme de la notation, suppressions de postes... les exemples n’ont pas manqués).

Or face à la démolition du service public, nous savons bien que l’heure n’est plus à la négociation mais à l’établissement d’un **rapport de force approprié** ! Ce rapport de force il nous faut **le construire à la base**, en adhérant à son syndicat et en s’y impliquant, pas en posant simplement un bulletin dans une urne...!

Les élections modifient les comportements. Elles divisent les personnes et les syndicats en les mettant en concurrence. La gestion par catégorie pousse les syndicats vers le corporatisme, (parfois même revendiqué !), source de divisions au lieu de luttes interprofessionnelles.

Alors le vrai enjeu des élections c'est quoi ?

La répartition des droits syndicaux et leur monopole. Les élections engendrent une rivalité entre syndicats. Au contraire, la CNT milite pour l’extension de tous les droits syndicaux à tous les syndicats, tous les collectifs, coordinations, assemblées... **l’émancipation ne passe pas par la délégation...** Quel acquis social n’a pas été obtenu par la lutte ?

Contre cette « professionnalisation » du syndicalisme, la CNT privilégie le syndicalisme des origines, celui issu du mouvement ouvrier sur une conscience de classe, basé sur la démocratie directe, l’autogestion et la rotation des tâches à l’intérieur du syndicat. Ainsi, la CNT refuse les permanents, et ne repose que sur des personnes élues sur **un mandat précis** (mandats ouverts ou fermés) contrôlées et **révocables** à tout moment par la base. La CNT est également le seul syndicat à refuser les subventions de l’État.

Le boycott des élections rend-il la CNT inefficace ?

Non ! Tout en refusant d’être formatés par les commissions paritaires, notre action de terrain a montré que nous pouvions construire une représentativité de fait et un rapport de forces favorable aux salariés par la lutte et la mobilisation sur des cas individuels comme collectifs. Par ailleurs, la lutte à la base est autrement plus émancipatrice pour l’individu par la solidarité et la responsabilité qu’elle engendre.

Pour obtenir des informations, la CNT participe aux réunions mensuelles administration/syndicats, pratique des demandes d’audiences directement, en intersyndicale ou en délégation. Ces Informations ne devant pas être réservées à des spécialistes, la CNT fait toujours des comptes rendus de ces audiences à destination des adhérents ou agents concernés.

Pour soutenir des collègues, la CNT assure conseils, accompagnement et défense et surtout lutte collective et solidaire devant l’administration. Reste aussi dans les cas extrêmes, le recours au Tribunal Administratif, qui ne nécessite pas d’élus.

Ne votez pas pour eux, lutez pour vous !

Pour retrouver un syndicalisme de combat, rendons illégitimes ces commissions

la CNT appelle au boycott de ces élections

Déléguer, c’est abdiquer !